



TABLEAU 15-1. ÉVALUATION DES HERBICIDES POUR LES CULTURES FRUITIÈRES

NOM COMMERCIAL	CULTURE VISÉE PAR L'HOMOLOGATION										GRAMINÉES ANNUELLES					DICOTYLÉDONES ANNUELLES					VIVACES																			
	abricotier	bleuetier en corymbe	cerisier, prunier	framboisier	gadellier, groseillier	mûrier	pêcher	poirier	pommier	vigne	échinochloa pied-de-coq	digitaire	panic d'automne	sétaires	panic capillaire	cenchrus	stellaire moyenne	renouée persicaire	chénopode blanc	moutardes, sisymbres, vélars	amarantes	herbes à poux	liseron des champs	céraiste vulgaire	pissenlit	verge d'or	vigne sauvage	lierre terrestre	mauve	asclépiade	morelle douce-amère	souchet	plantains	herbe à puce	chiendent commun	laiteron des champs	grande ortie	chardon des champs	vesces	vigne vierge commune
Anti-graminées radiculaires																																								
DUAL II MAGNUM	✓		✓				✓	✓	✓		9	9	8	9	9	?	6	2	7	2	8	4	0	?	5	?	?	?	?	0	?	8	5	?	0	0	0	0	0	0
FRONTIER									✓	9	9	8	9	9	4	?	2	7	2	8	4	0	?	?	?	?	?	?	0	?	8	?	?	0	0	0	0	0	0	
Anti-graminées et anti-dicotylédones radiculaires																																								
CASORON		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	7	6	6	6	7	?	8	7	8	3	8	4	7	7	7	?	5	6	?	?	?	?	7	7	5	7	7	?	7	?
DEVRIKOL		✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	8	9	8	8	8	8	7	6	8	5	8	7	?	?	5	?	?	?	?	5	?	5	5	1	5	5	?	5	1	?
KARMEX									✓	9	5	5	5	8	?	9	9	9	9	8	9	?	?	5	?	?	?	?	5	?	5	?	?	?	5	5	?	5	?	?
KERB							✓	✓		8	7	8	8	9	8	9	7	9	8	9	7	?	?	?	?	?	?	?	6	?	6	?	?	?	6	6	?	?	?	?

NOM COMMERCIAL	CULTURE VISÉE PAR L'HOMOLOGATION							GRAMINÉES ANNUELLES					DICOTYLÉDONES ANNUELLES					VIVACES																						
	abricotier	bleuetier en corymbe	cerisier, prunier	framboisier	gadellier, groseillier	mûrier	pêcher	poirier	pommier	vigne	échinochloa pied-de-coq	digitaire	panic d'automne	sétaires	panic capillaire	cenchrus	stellaire moyenne	renouée persicaire	chénopode blanc	moutardes, sisymbres, vélaris	amarantes	herbes à poux	liseron des champs	céraiste vulgaire	pissenlit	verge d'or	vigne sauvage	lierre terrestre	mauve	asclépiade	morelle douce-amère	souchet	plantains	herbe à puce	chiendent commun	laiteron des champs	grande ortie	chardon des champs	vesces	vigne vierge commune
LEXONE	√		√ ¹			√	√	√		8	8	9	9	9	?	9	9	9	9	8	8	?	8	6	2	2	2	2	6	2	6	8	2	6	2	2	6	2	0	
LOROX			√			√	√	√		7	6	5	8	9	?	9	7	9	7	8	8	5	8	?	?	?	?	?	5	?	8	?	?	7	8	?	7	?	?	
PRINCEP NINE-T, SIMADEx, SIMAZINE 480	√	√		√		√	√	√	√	8	8	6	8	8	?	8	9	9	9	9	8	8	2	?	5	?	?	?	?	0	?	5	?	?	6	5	?	5	0	?
SENCOR	√		√ ¹			√		√		7	8	9	8	9	?	9	9	9	9	8	8	2	?	?	?	?	?	?	2	2	2	?	?	2	2	?	2	2	0	
SINBAR	√ ²	√	√ ²			√	√ ²	√		8	7	8	8	8	5	9	7	8	8	7	7	6	8	6	?	?	?	?	6	?	6	8	?	6	1	?	6	1	?	
TREFLAN	√ ²		√ ²			√ ²	√ ²	√ ²		9	9	8	8	8	?	7	6	8	3	8	4	2	?	2	1	1	1	0	2	2	?	2	0	2	2	2	2	2	0	
Mélanges en cuve d'anti-graminées et d'anti-dicotylédones radiculaires																																								
DEVRIOL + PRINCEP NINE-T	√ ²		√ ²			√ ²	√ ²	√ ²		8	9	8	8	8	8	7	9	9	9	9	8	8	2	?	5	2	2	2	2	5	2	5	5	1	6	5	2	5	1	0
DEVRIOL + SINBAR	√ ²		√ ²			√ ²	√ ²	√ ²		8	9	8	8	8	8	9	7	8	8	8	7	6	?	6	2	2	2	2	6	2	6	8	1	6	5	2	6	1	0	
DUAL II MAGNUM + LEXONE	√		√			√	√	√		9	9	9	9	9	?	9	9	9	9	8	8	2	?	5	?	?	?	?	2	2	8	?	?	2	2	2	2	2	0	
DUAL II MAGNUM + PRINCEP NINE-T	√		√			√	√	√		9	9	9	9	9	?	9	9	9	9	8	8	2	?	5	?	?	?	?	0	?	8	?	?	6	5	?	5	0	?	
SENCOR + TREFLAN	√ ²		√ ²			√ ²	√ ²	√ ²		8	8	9	9	9	?	9	9	9	9	8	8	2	?	2	1	1	1	0	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	0	

NOM COMMERCIAL	CULTURE VISÉE PAR L'HOMOLOGATION										GRAMINÉES ANNUELLES					DICOTYLÉDONES ANNUELLES					VIVACES																						
	abricotier	bleuetier en corymbe	cerisier, prunier	framboisier	gadellier, groseillier	mûrier	pêcher	poirier	pommier	vigne	échinochloa pied-de-coq	digitaire	panic d'automne	sétaires	panic capillaire	cenchrus	stellaire moyenne	renouée persicaire	chénopode blanc	moutardes, sisymbres, vélaris	amarantes	herbes à poux	liseron des champs	céraiste vulgaire	pissenlit	verge d'or	vigne sauvage	lierre terrestre	mauve	asclépiade	morelle douce-amère	souchet	plantains	herbe à puce	chiendent commun	laiteron des champs	grande ortie	chardon des champs	vesces	vigne vierge commune			
Anti-graminées de postlevée																																											
POAST ULTRA	√	√	√	√		√	√	√		8	8	9	8	9	?	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
VENTURE L	√	√	√	√		√	√	√	√	9	9	9	9	9	?	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0
Anti-dicotylédones de postlevée																																											
AIM EC (pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive)	√ ⁴	√ ₄	√ ⁴	√ ⁴	√ ⁴	√ ⁴	√ ⁴	√ ⁴	√ ⁴	√ ⁴	?	?	?	?	?	?	?	8	8	8	?	?	?	?	?	?	?	8	?	8	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	
BASAGRAN	√ ²		√ ^{1.2}			√ ²	√ ²	√ ²		0	0	0	0	0	0	8	9	7	8	8	8	7	?	?	?	?	?	?	5	2	8 ^a	2	?	2	5	8 ^a	6	5	?	?			
2,4-D*	√		√	√		√	√	√	√	0	0	0	0	0	?	7	4	8	9	9	8	5	2	8	2	5	2	2	2	?	2	8	?	2	6	?	8	5	?	?			
Anti-graminées et anti-dicotylédones de postlevée																																											
AMITROL-240								√		?	?	8	?	?	?	7	6	6	?	5	?	?	?	9	?	2	?	?	8	?	8	?	8	8	8	8	6	8	8	?			
GLYPHOSATE*	√	√	√	√	√	√	√	√	√	9	9	9	9	9	?	9	9	9	9	9	9	8	9	8/9 ^b	?	8	5	5	9	?	5	9	9	9	9	9	5	9	5 ^a	8 ^a			
GRAMOXONE	√	√	√	√	√	√	√	√	√	9	9	9	9	9	?	9	9	9	9	9	9	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a		
GRAMOXONE + DEVRINOL						√	√	√	√	9	9	9	9	9	?	9	9	9	9	9	9	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a			
IGNITE			√ ³			√	√	√	√	9	9	9	9	9	?	9	9	9	8	9	9	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a	5	9	8 ^a	8 ^a	8 ^a	8 ^a		

NOM COMMERCIAL	CULTURE VISÉE PAR L'HOMOLOGATION										GRAMINÉES ANNUELLES					DICOTYLÉDONNES ANNUELLES					VIVACES																		
	abricotier	bleuetier en corymbe	cerisier, prunier	framboisier	gadellier, groseillier	mûrier	pécher	poirier	pommier	vigne	échinocloa pied-de-coq	digitaire	panic d'automne	sétaires	panic capillaire	cenchrus	stellaire moyenne	renouée persicaire	chénopode blanc	moutardes, sisymbres, vélaris	amarantes	herbes à poux	liseron des champs	céraiste vulgaire	pissenlit	verge d'or	vigne sauvage	lierre terrestre	mauve	asclépiade	morelle douce-amère	souchet	plantains	herbe à puce	chiendent commun	laiteron des champs	grande ortie	chardon des champs	vesces
<p>* Il existe différentes formulations; voir le tableau 4-1, <i>Herbicides utilisés en Ontario</i>, p. 23.</p> <p>√ Indique que le produit est homologué pour la culture.</p> <p>^a Détruit seulement la partie aérienne; s'attendre à une repousse.</p> <p>^b Utiliser la dose supérieure contre les mauvaises herbes ayant plus de 15 cm de hauteur ou de largeur.</p>															<p>¹ Pour les cerisiers seulement.</p> <p>² Arbres non entrés en production seulement.</p> <p>³ Pour les pruniers seulement.</p> <p>⁴ Appliquer uniquement à l'aide d'un pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive.</p>																								
<p>Les cotes en caractères gras indiquent que la mauvaise herbe figure sur l'étiquette du produit comme étant une mauvaise herbe que le produit maîtrise ou dont il retarde la croissance.</p>																																							

Pour commander la publication 75F, Agdex : 640, Prix : 15 \$ + TPS :

- En ligne à *ServiceOntario Publications*
- Par téléphone au Centre de service de ServiceOntario
1-800-668-9938
416-326-5300
1-800-268-7095 (ATS)